

*Attribution de temps*

(M. Whelan) prend la parole et nous signifie un avis aux termes de l'article 75C du Règlement ce qui est, selon nous, tout à fait injustifié.

● (1540)

Il faut avouer que la présidence a rendu une décision à ce sujet et a prétendu que cela pouvait se faire mais, à mon humble avis, le comité de la procédure et de l'organisation devrait examiner la question, car si ce comportement qu'on peut qualifier de sournois est autorisé et devient pratique courante à la Chambre, alors ce qui s'est passé à la Chambre hier et avant-hier deviendra également chose courante. Je suis persuadé que personne ne le veut.

Ce qui est particulièrement sordide à propos de cet avis, c'est qu'il a été signifié quelques jours après que le leader du gouvernement à la Chambre (M. Pinard) eut affirmé que le gouvernement s'intéressait certes à la réforme parlementaire, qu'il voulait collaborer dans l'esprit de cette réforme pour rendre l'institution plus dynamique et plus efficace. Cependant, peu de jours après ce que nous pensions être un exposé de principes sincère de la part du gouvernement, le ministre de l'Agriculture a posé ce geste.

Franchement, monsieur le Président, je n'irai pas pour le moment jusqu'à prétendre que le leader parlementaire du gouvernement a induit la Chambre en erreur. Je crains fortement que le ministre de l'Agriculture ait agi de son propre chef, et c'est pour cette raison que le leader parlementaire du gouvernement s'est absenté de la Chambre au cours des derniers jours, alors que nous avons débattu de questions de procédure plutôt intéressantes, questions qui auraient dû normalement l'intéresser vivement. Je pense que le ministre de l'Agriculture s'est placé lui-même dans cette situation délicate et on l'a laissé s'en sortir tout seul, et la preuve en est qu'à l'heure actuelle il n'y a pas un seul ministre présent, si ce n'est le ministre de l'Agriculture, ce qui montre bien que le reste de ses collègues du cabinet ne veulent pas vraiment entendre parler de lui.

Cette motion de clôture dont nous discutons à l'heure actuelle constitue un affront envers la Chambre à cause de la façon dont elle a été présentée par le ministre de l'Agriculture. Elle est contraire à l'esprit de la réforme parlementaire à laquelle ont souscrit avec enthousiasme il y a quelques jours des députés de tous les partis. Il s'agit d'un affront envers des groupes extrêmement importants de l'industrie agricole canadienne, qui sont choqués par ce projet de loi dans sa forme actuelle. On se moque de nous, monsieur le Président, lorsque, d'une part, les ministériels nous parlent de la nécessité d'être unis, de travailler ensemble, de collaborer pour surmonter les problèmes économiques du pays et que, d'autre part, le ministre de l'Agriculture fait, en gros, un pied de nez à la plupart de ceux qui travaillent dans le secteur agricole en leur disant qu'il se moque de leur opinion et qu'il créera cette société de la Couronne même s'il doit pour cela rouler son propre leader parlementaire.

On peut se demander s'il veut cette société afin d'ajouter une petite étoile rouge à son dossier ou afin de créer un autre

poste très bien rémunéré qu'il pourra peut-être occuper lui-même ou confier à l'un de ses amis à l'avenir, sans que le Parlement puisse intervenir, comme l'a souligné le vérificateur général.

Et c'est aussi un affront, monsieur le Président, de faire cela une semaine à peine après que le vérificateur général eut présenté son rapport et montré comment la situation échappe à tout contrôle en ce qui concerne les sociétés de la Couronne. Le vérificateur général en a parlé comme d'un trou dans la poche des contribuables. L'argent se dépense à un rythme que l'on tient caché et que l'on ne veut pas nous dévoiler. Qu'on ne veut dévoiler à personne, pas même au vérificateur général. Mais voici que moins d'une semaine après que l'administration des sociétés de la Couronne a été sévèrement critiquée, le ministre recourt à la clôture pour nous imposer une autre société de la Couronne, et qui sait combien d'autres filiales de cette société seront créées?

Les socialistes disent qu'une société de la Couronne est une bonne chose et que le Parlement n'a pas le droit de savoir ce que font les sociétés de la Couronne ni combien d'argent elles font. Nous n'avons pas le droit de décider si elles peuvent créer des filiales ni combien elles peuvent en créer. Les socialistes adorent les sociétés de la Couronne. Plus il y en a, plus ils sont contents. Mieux vaut que les Canadiens ne découvrent jamais combien dépendent les sociétés de la Couronne, combien touchent leurs cadres supérieurs, qu'ils remplissent bien ou mal leur mandat. Mieux vaut que le Parlement, enquête faite, ne le découvre jamais non plus. Voilà un principe avec lequel les députés néo-démocrates sont d'accord. Ils y adhèrent de tout cœur.

Pas nous, monsieur le Président. Nous estimons qu'à l'instar de son prédécesseur il y a six ans, le vérificateur général a eu tout à fait raison de dire que le Parlement doit pouvoir contrôler les activités du gouvernement. Par l'entremise de leurs députés, les Canadiens ont besoin de savoir ce que font les sociétés de la Couronne, car elles comptent plus d'employés à l'heure actuelle que le gouvernement ne compte de fonctionnaires. Elles dépendent plus de 30 milliards de dollars par année. Quand il nous conseille, d'une part, de respecter la démocratie parlementaire et de suivre l'exemple du régime britannique, et, d'autre part, de continuer à fermer les yeux sur les abus que signale le vérificateur général, voire les excuser, le ministre de l'Agriculture se moque de la Chambre et de la nation.

Les deux derniers jours, monsieur le Président, ne répondaient guère à l'idée que mes collègues et moi nous faisons du rôle du Parlement. Nous voudrions que notre Parlement en soit un au vrai sens classique du terme, c'est-à-dire qu'il puisse se renseigner sur les agissements du gouvernement et qu'il ait vraiment droit de regard sur ses activités et sur ses dépenses. Il y a des années qu'on nous refuse ce droit. Le recours à l'article 75C du Règlement est un affront qu'on ne saurait tolérer. Si le gouvernement revient à la charge, il se heurtera au genre de débats que nous avons eus ces derniers jours. Je vois que vous êtes debout, monsieur le Président. Merci.